

RETOUR DE VACCINS PÉRIMÉS 2026-2027

PLACER DANS LE SAC AVEC LE(S) VACCIN(S) À RETOURNER

Code d’enregistrement (N° SI-PMI) : _____

Nom du dépôt local du CISSS (site) : _____

Localisation du dépôt SI-PMI (frigo) : _____

Date : ____/____/____ (Année/Mois/Jour)

Nom du déclarant: _____

ID produit	Vaccin	Format	Quantité * en doses *	Numéro de lot	Date d’expiration
A8000431	**Diluant (MMR Proquad Varivax)	Fiole			
A807982	*MMR II (RRO)	Fiole			
A8001841	*ProQuad (RRO-Var)	Fiole			
A8000423	*Varivax III (Var)	Fiole			
A810002	Abrysvo (VRS)	Fiole			
A8077291	Act-Hib (Hib)	Fiole			
A800098	Adacel (dcaT)	Fiole			
A8002082	Adacel-Polio (dcaT-VPI)	Seringue			
A810000	Arexvy (VRS)	Fiole			
A800211	Bexsero (Men-B) format 1	Seringue			
A8002111	Besxero (Men-B) format 1				
A8000961	Boostrix (dcaT)	Seringue			
A8000709	Capvaxive (Pneu-C 21) format 1	Seringue			
A8000708	Capvaxive (Pneumo-c 21) format 10				
A805272	Engerix-B 19 ans et - (HB) 0,5 ml	Seringue			
A8052701	Engerix-B 20 ans et + (HB) 1 ml	Fiole			
A8001883	Gardasil 9 (VPH-9)	Seringue			
A800026	Havrix pédiatrique (720 HA)	Seringue			
A8068472	Imovax Polio (VPI)	Seringue			
A8087681	Imovax Rage (Rage)	Fiole			
A8000426	Imvamune (Variole)	Fiole			
A800234	Infanrix hexa (DCaT-HB-VPI-Hib)	Seringue			
A800148	Infarix Hexa (DCaT-VPI-Hib)	Seringue			
A8000622	Menjugate (Men-C-C)	Seringue			
A8003300	Menveo (Men-C-ACYW) format 10	Seringue			
A67625	Menveo (Men-C-ACYW) format 1				
A8002102	Nimenrix (Men-C-ACWY) format 1	Fiole			
A8002101	Nimenrix (Men-C-ACWY) format 10				
A8000181	Pentacel (DCaT-VPI-Hib)	Fiole			
A8000704	Prevnar 20 (Pneu-C-20)	Seringue			
A8001842	Priorix-Tetra (RRO-Var)	Fiole			
A800060	Recombivax (HB)	Fiole			
A8002184	RotaTeq (Rota)	Applicateur			
A67606	Shingrix (Zona) format 1	Fiole			
A67607	Shingrix (Zona) format 10				
A808776	Tubersol (TCT)	Fiole			
A800019	Twinrix adulte (HAHB)	Seringue			
A8000291	Twinrix junior (HAHB)	Seringue			
A8099952	Vaqta adulte (HA)	Fiole			
A800012	Vaqta pédiatrique (HA)	Fiole			
A800706	Vaxneuvance (Pneu-C-15)	Seringue			

Procédure à suivre pour le retour de vaccins dont la date d'expiration est dépassée:

1. Sortir du réfrigérateur le(s) vaccin(s) dont la date de péremption est dépassée.
 - Si la date de péremption est inscrite en mois (ex. : MA 2025), le vaccin peut être utilisé jusqu'à la fin de ce mois, soit jusqu'au 31 mai inclusivement. Le vaccin devra être retiré du réfrigérateur le 1er juin 2025.
 - Si une journée précise du mois est indiquée sur la boîte du vaccin (ex. : 20 JL 2025), celui-ci peut être utilisé jusqu'à cette date inclusivement. Le vaccin devra être retiré du réfrigérateur le 21 juillet 2025.
 2. Placer dans un sac, le ou les vaccin(s) (fiole intacte non décapsulée, seringue, applicateur ou vaporisateur) dans leur boîte originale.
 3. Remplir le formulaire en inscrivant :
 - ✓ Le code d'enregistrement (N° du site SI-PMI);
 - ✓ Le nom du dépôt local du CISSS (Nom du site);
 - ✓ Localisation du dépôt SI-PMI (frigo);
 - ✓ La date à laquelle le formulaire est rempli;
 - ✓ Le nom de la personne qui remplit le formulaire;
 - ✓ La quantité de vaccin retournée en **nombre de doses**;
 - ✓ Le numéro de lot du vaccin retourné;
 - ✓ La date de péremption du vaccin retourné.
 4. Acheminer une copie du formulaire dûment rempli à la personne responsable de la saisie dans SI-PMI de votre dépôt local avant de retourner le(s) vaccin(s) périmé(s). Elle doit créer un retour dans SI-PMI en saisissant la raison du retour (**Périmé contre crédit** ou **Périmé pour destruction**).
- Note :** Les retours « **Périmé pour destruction** » doivent être saisis séparément des retours « **Périmé contre crédit** ».
5. Insérer dans le sac contenant le(s) vaccin(s) périmé(s) **et** la feuille imprimée du retour de saisie dans SIPMI complété par votre dépôt local.
 6. Retourner uniquement le sac et son contenu identifiés « **Périmés contre crédit** » au transporteur du dépôt régional (LSU) lors de la livraison mensuelle, et ce dans le mois suivant la date de péremption.

OBJ

 - Détruire les vaccins « **Périmés pour destruction** » dans les déchets biomédicaux.

! ATTENTION, vous devez tout de même saisir dans SI-PMI le(s) vaccin(s) périmé(s) à détruire

NOTE :

- Une **fiole multidose entamée et périmée** selon les indications de conservation du PIQ n'a pas à être inscrite, peu importe le nombre de doses restantes dans la fiole. Vous devez détruire la fiole entamée et périmée dans vos déchets biomédicaux. Vous n'avez pas à transmettre ce formulaire pour une saisie dans le SI-PMI.
- En cas d'anomalie ou problème avec un vaccin, veuillez utiliser le formulaire :
« **Procédure de déclaration d'anomalie ou d'un problème avec un vaccin** ».

Aucun vaccin ne doit être retourné par la poste

Les vaccins dont la date de péremption est dépassée, doivent être retournés
sans maintenir la chaîne de froid.